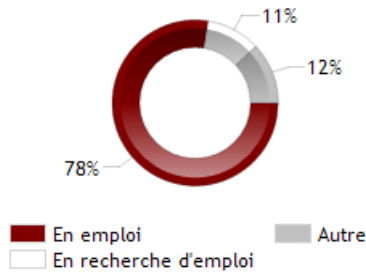




— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

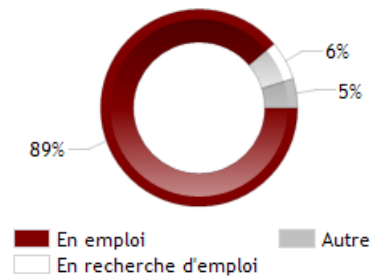
Situation professionnelle au 1er décembre 2015,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 579



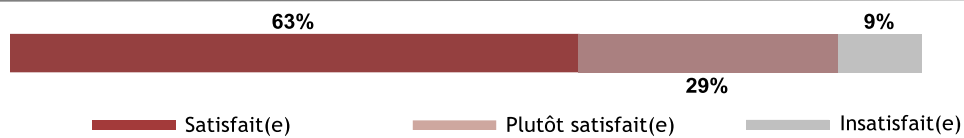
Situation professionnelle au 1er décembre 2016,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 607



— SATISFACTION —

Satisfaction de l'emploi Nombre de réponse(s) : 507



Emploi en accord avec la formation Nombre de réponse(s) : 509



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 514

Relations (personnelles ou professionnelles) 21 %

Suite à un stage 19 %

Sites dédiés à l'emploi (hors Pôle Emploi et Cabinets de recrutement) 19 %

Candidature spontanée 18 %

Concours de la fonction publique 9 %

Annonce dans la presse 4 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

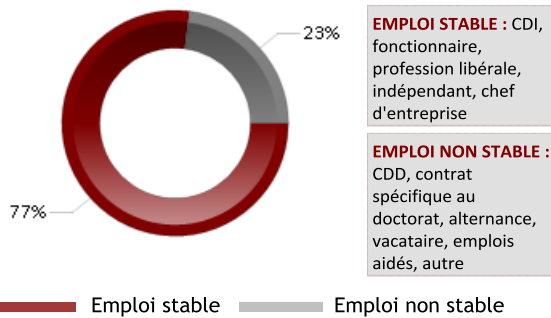
Nombre de réponse(s) : 493



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

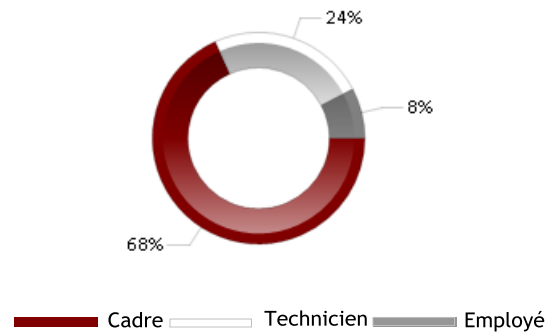
Contrat

Nombre de réponse(s) : 522



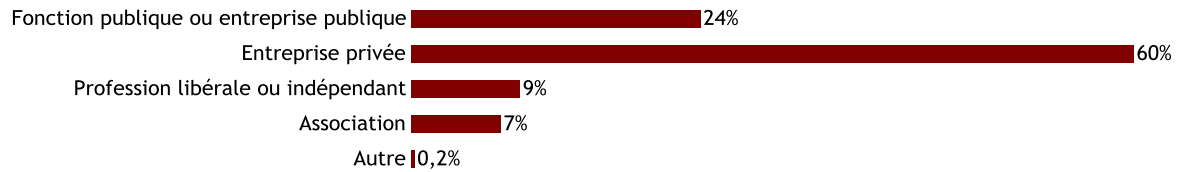
Statut

Nombre de réponse(s) : 521



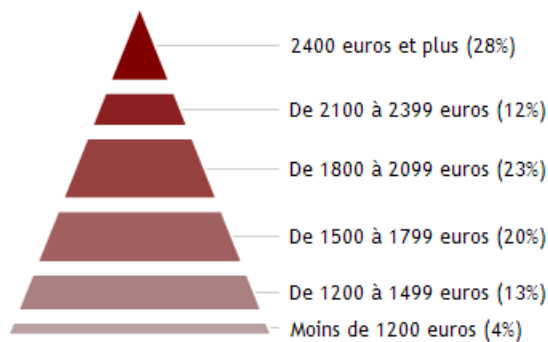
Employeur

Nombre de réponse(s) : 516



Revenu net mensuel dont primes

(y compris temps partiel) Nombre de réponse(s) : 425



Salaire médian : 1950 euros

Salaire moyen : 2216 euros

Définition de l'INSEE : Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 486

